



Date de valeur pour un chèque de banque

Par **yvescreff**, le **26/12/2007** à **11:10**

Bonjour,

J'ai déposé un chèque de mon notaire correspondant au fruit d'une vente, chèque provenant de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ma banque a pris comme date de valeur la date de dépôt + 4 jours ouvrés. Est bien normal? Si non, que faire? Il s'agit d'un chèque de banque ...

D'avance merci de votre réponse